

BAYA ARHAB[*]

L'évolution du marché de l'emploi dans la wilaya de Béjaïa : entre le formel et l'informel

Les compressions d'effectifs induites par les réformes du PAS ont touché plus de 4600 personnes dans la wilaya de Béjaïa, chiffre auquel il faut ajouter les personnes, notamment les jeunes, qui sont à la recherche d'un premier emploi. En face de cette importante demande, l'offre d'emploi reste insignifiante. Dans cet exposé, nous allons tenter de comprendre les caractéristiques du marché du travail dans la wilaya de Béjaïa. Nous nous intéresserons en particulier aux secteurs qui ont le plus congédié de travailleurs pour raison économique. Nous évaluerons ensuite les différentes solutions qui ont été préconisées pour prendre en charge l'épineux problème du chômage en général. Nous nous pencherons également sur l'emploi informel qui a pris de l'ampleur devant la défaillance des secteurs économiques officiels. Toutefois pour commencer, il est nécessaire de passer par l'évolution des variables relatives à l'emploi au niveau national.

1. Le chômage au niveau national

L'une des conséquences dramatiques, pour ne pas dire la plus dramatique, de la mise en application des réformes du Plan d'Ajustement Structurel (PAS), est l'aggravation du chômage. Nous disons aggravation, car le chômage connaît déjà une extension alarmante depuis la fin de la décennie 80, suite à l'incapacité de l'économie nationale à fournir des emplois en nombre suffisant pour répondre à la demande qui ne cesse de croître. En effet, les difficultés de l'économie nationale accentuées par une conjoncture extérieure défavorable (chute du prix du pétrole et baisse de la valeur du dollar), et la restructuration des entreprises publiques sensée à améliorer leurs performances, se sont soldés par d'importants licenciements[1].

L'échec de ces réformes entreprises dans le cadre du Plan, le tarissement des financements extérieurs, et une tension sociale de plus en plus vive, décident les pouvoirs publics à mettre en œuvre des réformes en profondeur, sous forme d'un PAS. L'une des mesures clés de ce programme, c'est de rétablir les entreprises dans leur vocation première: la création des richesses. Il était donc urgent de restructurer ces entreprises et les débarrasser des sureffectifs qu'elles ont pris en charge des années durant. La restructuration a pris des formes diverses: filialisation, essaimage, spécialisation, concentration, privatisation et, éventuellement liquidation, mais le résultat reste le même: la mise au chômage de dizaines de milliers de travailleurs. En outre, le programme

stipule un désengagement de l'Etat de la sphère économique et le gel des recrutements dans la fonction publique.

Face à ce fléchissement dans la création d'emplois nombre d'emplois créés, la demande continue de croître (tableau 1), aggravant le déséquilibre offre-demande d'emplois. Le taux de chômage est en effet passé de 24,4 % en 1994, à 28,1 % en 1995, pour atteindre 28,3 % en 1996[2] et 32,52 % au 30/09/1997.

Tableau 1 : La population active (en millions de personnes)

Année	1985	1987	1989	1990	1995	1997	1998	1999	2000	2001
	*			*	*					
Population active	4,5	5,2779	5,4429	5,85	7,5	8,072	8,326	8,583	8,850	9,074

Source : * M BOUKELLA, Revue Statistiques n° 35, ONS et IMF Country report (2003)

Ce niveau élevé du chômage a de très fortes chances de persister durant la première décennie du nouveau millénaire, si l'on croit les experts du FMI, qui estiment que les perspectives du marché de l'emploi demeurent très sombres. Ils tirent cette conclusion d'une étude (NASHACHIBI et al, FMI 1998) qu'ils ont menée sur l'évolution de plusieurs variables, dont celles de l'emploi et du chômage. Ils ont procédé à une simulation de l'évolution de l'emploi d'abord sur la base d'un scénario d'une croissance économique faible et un second scénario de croissance forte. Les termes et résultats[3] de cette étude sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Evolution moyenne du PIB et de l'emploi entre 2001 et 2010

	Forte croissance		Faible croissance		
Croissance moyenne du PIB réel	5,0		3,2		
Croissance du secteur industriel	5,7		2,0		
	Année	2001	2010	2001	2010
Hypothèse pessimiste : élasticité faible (0,5)					
Taux de chômage		-	32 %	31%	37 %
Hypothèse optimiste : élasticité forte (= 1)					
Taux de chômage		23%	8 %	26%	23 %

Source : K. Nashachibi & autres, «Algérie : stabilisation et transition à l'économie 0de marché», FMI, 1998.

Cette simulation nous apprend – sans surprise – qu'une forte élasticité a de plus grandes chances de produire des résultats en termes de création d'emplois. Une vigoureuse croissance du BTP, secteur intensif en main-d'œuvre, contribuerait à augmenter substantiellement les opportunités d'emplois et aiderait à solutionner le problème de la pénurie de logements. Parallèlement, l'aboutissement des réformes, en particulier la restructuration du secteur public, permettrait à l'Algérie d'atteindre un taux de croissance de plus de 6 %, ce qui favoriserait l'offre de postes d'emplois, même dans l'hypothèse de faible élasticité.

L'évolution actuelle des choses, porte à croire que l'économie nationale souffrira pendant des années encore, d'une croissance faible. En effet :

1. l'Algérie reste tributaire des recettes pétrolières ;
2. L'agriculture se débat dans une multitude de problèmes (de financement, de statut de la terre, de gaspillage et déperditions,...) ;
3. La restructuration du secteur de l'industrie est en panne ;
4. Le secteur privé national rencontre différentes entraves et les investisseurs étrangers ne sont intéressés que par le seul secteur des hydrocarbures.

Il est difficile dans ces conditions de s'attendre à une croissance de 6 %, condition nécessaire selon la simulation du FMI pour une création appréciable d'emplois. D'ailleurs pour les premières années de ce nouveau millénaire, c'est plutôt le scénario de faible croissance qui semble se confirmer. Les données du ministère des Finances indiquent que le PIB réel a connu une croissance de 2,4 % et de 2,1 % durant les années 2000 et 2001, taux qui se situent bien en dessous de l'hypothèse pessimiste d'une croissance faible (3,2 %) du FMI.

2. Evolution des variables emploi et chômage à Béjaïa

Dans le cadre de la stratégie initiée par les pouvoirs publics dans les années 70, ce n'étaient pas toujours des considérations d'ordre économique qui ont guidé le choix et l'implantation des investissements. C'est ainsi que Béjaïa, bénéficie d'une armature industrielle importante qui fait d'elle le troisième pôle industriel de l'Est après Annaba et Skikda, et ce, en dépit de l'absence de gisements de minerais ou d'hydrocarbures à exploiter. Les différentes unités qui relèvent toutes de l'industrie légère, se regroupent en trois zones industrielles: la zone de Béjaïa qui s'érige sur une plaine au milieu de la ville sur 70 hectares, la zone d'El Kseur (80 hectares) et celle d'Akbou (45,6 hectares).

L'industrie procurait environ 14.000 emplois en 1992, soit 11.500^[4] dans les entreprises d'envergure nationale, 800 dans la petite et moyenne industrie et 1660 dans les entreprises privées. En pourcentage, ce secteur fournit environ 10,5 % de l'emploi total de la wilaya. Il est à noter que l'emploi industriel n'a pas évolué en l'espace d'une décennie (1983/1992), ce qui s'explique notamment par le coup d'arrêt donné à l'investissement dans ce secteur à partir de la mi-décennie 80. Le secteur de l'agriculture n'a pas suscité l'intérêt qu'il mérite de la part des pouvoirs publics et boudé par les jeunes; il voit sa contribution à l'emploi chuter. Celle-ci passe de 33,5 % de la population occupée en 1977 à 8,94 % en 1987. Enfin, tous ceux qui n'accèdent pas à un poste dans le secteur des services, qui était en forte expansion (34,5 % de la population occupée en 1977 contre 54,04 % en 1987^[5]), viennent augmenter le rang des chômeurs. Le taux de chômage est passé de 16,58 % en 1983 à 22 % en 1990.

Le niveau du chômage s'aggrave à partir de la mi 90, puisque non seulement l'économie ne crée plus de nouveaux emplois, mais encore

les entreprises publiques, pratiquement toutes en difficultés, se sont mises à compresser leurs effectifs. Les chiffres fournis par la CNAG au sujet des licenciements pour raison économique sont alarmants: 31 entreprises publiques, se répartissant en 17 entreprises publiques économiques et 14 entreprises locales, ont été dissoutes. Ces opérations auxquelles s'ajoutent des compressions d'effectifs dans 16 autres unités en restructuration, ont eu pour résultat la mise au chômage de 4.779 travailleurs (Tableau 3).

Tableau 3 : Compression d'effectifs (décembre 2001)

Entreprise Publique Locales	Motif de compression		Total
	Dissolution	Compression	
Commune de Béjaïa	500	697	1.197
Reste de la wilaya	866	347	1.213
Total (1)	1.366	1.044	2.410
Entreprises Publiques Economiques			
Commune de Béjaïa	756	-	756
Reste de la wilaya	1.195	-	1.195
Total (2)	2.369	-	2.369
Total (1) + (2)	3.735	1.044	4.779

Source : Etabli à partir des chiffres de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage, antenne de Béjaïa

Parmi les secteurs qui ont renvoyé le plus de travailleurs, la palme revient au BTP avec 2.896 licenciés, le secteur des services vient en deuxième position avec 1.108 personnes renvoyées (tableau 4). A ces chiffres, il faut ajouter les travailleurs congédiés par les entreprises privées, au sujet desquels nous n'avons aucune information.

Tableau 4 : Compression d'effectifs par secteur d'activité (2002)

Secteurs d'activité	Dissolution	Compression	Total
BTP	2.576	393	2.969
Services	1.133	73	1.206
Industrie	--	578	578
Agriculture	26	--	26
Total	3.735	1.044	4.779

Source : Etabli à partir des données de la CNAC, antenne de Béjaïa

Les chiffres fournis par la CNAC constituent une première source pour l'Agence Locale pour l'Emploi (ALEM), qui se charge de recenser les personnes à la recherche d'un emploi au niveau local ainsi que les éventuelles offres d'emploi. Pour les primo demandeurs d'emploi ainsi que les femmes au foyer contraintes de chercher du travail, l'ALEM établit ses chiffres sur la base des personnes qui se présentent volontairement pour s'inscrire. Or, de nombreux chômeurs échappent à ce circuit, de sorte que beaucoup de personnes à la recherche d'un emploi, ne s'inscrivent pas auprès de l'agence, soit par ignorance de l'existence d'un tel organisme, soit parce qu'elles ne voient pas la nécessité de s'inscrire. C'est notamment le cas des travailleurs

compressés, après avoir épuisé leur droit à l'allocation chômage, et de tous ceux qui sont découragés après plusieurs mois d'attente.

Le désespoir de ces personnes est fondé, s'il faut en juger par le nombre de placements réalisés par l'ALEM[6]. Pendant l'année 1997, le nombre d'emplois offerts n'a été que de 372, qui se partagent entre 119 postes à titre permanent et 253 postes temporaires. Les demandes d'emploi enregistrées la même année étaient de 3.496, dont 230 demandes émanant de femmes. Ce déficit en offre d'emplois est maintenu pour les années 2000 et 2001. En 2000, le nombre de demandes enregistrées s'est élevé à 1.464 alors que les postes disponibles se sont limités à 227. De même en 2001, l'ALEM a proposé 134 postes pour une demande totale de 1.312. Il faut noter que les offres, en particulier, les postes permanents, ne sont pas toutes satisfaites. Les raisons évoquées sont, en général, les exigences gourmandes de l'employeur en matière d'expérience, notamment.. Dans des cas très rares, il n'y a tout simplement pas de candidats répondant au profil exigé.

Le déficit offre/demande d'emploi est accentué par l'accroissement de la population active qui est passée de 133.000 en 1983, à 150.423 en 1990, à 222.827 en 1998.

3. Les mesures de lutte anti-chômage mise en oeuvre

On peut classer les solutions préconisées par les pouvoirs publics en deux catégories : des solutions passives ou traitement social du chômage et des solutions actives ou création réelle d'emploi.

3.1. Le traitement passif du chômage

Aucun des gouvernements qui se sont relayés à Alger n'a réussi à traiter le problème du chômage en profondeur. La plupart des mesures préconisées jusqu'à présent entrent dans le cadre d'un traitement social et passif de la question, au sens où les responsables tentent de venir en aide à ceux qui perdent leur emploi pour raison économique ou qui n'arrivent pas à en obtenir un en raison d'un handicap, de manque de qualifications, de l'âge. Or, cet aspect qui est plutôt une assistance aux nécessiteux, est valable à très court terme et ne peut, en aucun cas être considérée comme une solution définitive, d'autant plus que les mailles du filet social constitué à cet effet ne sont pas assez serrées et laissent passer des milliers de personnes. Ceci est en particulier, vrai des indemnités de chômage. D'abord les travailleurs licenciés ne sont pas tous éligibles pour toucher cette indemnité, comme c'est le cas des personnes qui se trouvent en situation de mise en disponibilité ou malades durant les six mois qui précèdent le licenciement. Ensuite, cette indemnité est octroyée uniquement pour une période déterminée, allant de 12 à 36 mois selon le cas[7]. Les experts du FMI (Nashashibi & autres) pensent que cette période doit être raccourcie de façon à pousser les bénéficiaires de l'assurance chômage, à rechercher activement un emploi, évitant ainsi de subventionner le chômage de longue durée.

Dans la wilaya de Béjaïa, seuls 3.758 dossiers ont été admis pour indemnisation auprès de la CNAC alors que 4.779 travailleurs sont licenciés. Le bilan de CNAC au 31 avril 2003 indique que 3.427 dossiers sont en fin de droit, 136 sont en instance et seuls 195 sont en cours de paiement. Pour les dossiers rejetés, les raisons souvent évoquées sont soit le fait que le candidat ne remplit pas les conditions requises, soit qu'il ne figure pas sur la liste visée par l'inspection du travail. Quant aux dossiers en instance, ils sont incomplets ou l'entreprise n'a pas versé les cotisations d'ouverture de droit (COD).

Les personnes occupées à des activités d'intérêt général ou encore les jeunes embauchés dans le cadre de l'opération «Emploi des jeunes» perçoivent un salaire modique (la moitié du SNMG) qui n'est pas d'un grand secours, notamment dans un contexte de libéralisation des prix et de suppression des subventions accordées aux produits de première nécessité. Là encore, le motif avancé pour expliquer la modicité de ces indemnités est celui de cibler les véritables chômeurs, les personnes dont le coût d'opportunité est inférieur à ce salaire. De nombreux jeunes nous ont confié qu'il est difficile de se faire reconduire pour un second contrat de 6 mois. Ceci s'explique par le fait que le nombre de postes affectés dans le cadre de ce dispositif est en baisse. Il est passé de 2.300 en 1999, à 1.169 en 2000 puis remonte à 1992 en 2001.

Pour différencier les chômeurs et favoriser ceux qui sont titulaires d'un diplôme universitaire ou de technicien supérieur, les responsables ont réfléchi à un dispositif dit de pré-emploi. Les résultats obtenus à travers ce dernier sont résumés dans le tableau 5. Ces chiffres nous suggèrent que ce système de pré-emploi semble être favorable aux chômeurs de sexe féminin. Nous remarquons également que les opportunités totales d'emploi offertes restent limitées au vu du nombre de diplômés qui arrivent sur le marché du travail. Le bilan sur trois ans est de 626 postes proposés (dont 459 pour les universitaires et 167 pour les techniciens supérieurs). Alors que durant les années universitaires 1998/99; 1999/00 et 2000/01, le nombre de diplômés de l'université s'est élevé à 3.074, auxquels il faut ajouter tous les diplômés des écoles privées et les centres de formation professionnelle, qui forment des techniciens supérieurs.

Tableau 5 : Les contrats pré-emploi (1999-2001)

Année	Universitaires		Techniciens supérieurs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1999	35	76	24	51
2000	50	74	18	26
2001	78	146	20	28
Total	163	296	62	105

Source : Etabli par nous sur la base des chiffres de la DPAT

La gestion sociale du chômage a pris d'autres formes, comme le partage du travail. A ce titre, certains travailleurs sont congédiés avant l'âge légal de la retraite (retraite anticipée) et le volume hebdomadaire a

été réduit de 44 heures à 40 heures, et ce pour la même masse salariale.

3.2. Les mesures actives de lutte contre le chômage

Nous retenons parmi ces mesures les emplois créés dans le cadre du dispositif de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), ou encore ceux offerts suite à l'expansion du secteur privé à travers le développement de la petite et moyenne entreprise. Le secteur privé a connu une certaine expansion à la faveur de la libéralisation de l'économie nationale. Cet essor de l'entreprise privée (qui assure plus de 95 % de l'activité à Béjaïa) est surtout visible dans les branches de l'agroalimentaire, du BTP et des services (transport, communication, commerce ...). Ceci a permis la création de plus de 21.000 emplois (tableau 6). Il est également à relever que c'est la très petite entreprise employant moins de 10 personnes qui domine la scène en totalisant 50 % des emplois offerts.

Tableau 6 : Classification des entreprises privées par tranches d'effectifs

Tranches d'effectifs	Nombre d'entreprises	%	Effectifs employés	%
1 à 9	5.679	95,46	10.678	50,41
10 à 49	238	4,00	4.776	22,54
50 et plus	32	0,54	5.527	27,05
Total	5.949	100 %	21.181	100 %

Source: M. Belattaf, «Analyse et évaluation de la micro-entreprise de Béjaïa dans la création d'emploi à travers la triple dynamique: sectorielle, spatiale et bancaire», colloque du CREAD 2003.

Depuis sa création en 1997 jusqu'à l'an 2002, l'ANSEJ a permis de lancer 2.638 micro-entreprises et créer 7.425 emplois^[9] (tableau 7). Bien que cet effort en matière de création de postes de travail durables soit appréciable, il reste insuffisant au vu du nombre de chômeurs qui est passé de 67.000 en 2000, à 71.630 en 2001 pour atteindre plus de 85.000 en 2002. Cette persistance du chômage est l'une des raisons qui favorise l'emploi informel.

Tableau 7 : Bilan des micro-entreprises de 1997 à 2002

Secteurs d'activités	Dossiers déposés	Dossiers éligibles	Accords bancaires	Micro-entreprises financés	Emplois créés
Transport de V.	855	837	700	686	1.715
Services	1.583	1.589	664	552	1.625
Agriculture	1.421	1.391	511	470	1.269
Artisanat	815	796	404	348	973
Transport de M.	549	537	205	190	471
Industrie	429	420	164	152	622
Transport frigor.	377	370	157	143	365
Prof. libérale	98	98	61	59	157
BTP	83	81	38	34	209
Hydraulique	8	8	4	4	17
Pêche	9	9	0	0	0
Total	6.227	6.096	2.908	2.638	7.425

Source : M. Bemattaf, CREAD 2003.

4. Critiques des solutions proposées au chômage

Les tentatives des pouvoirs publics pour traiter le chômage sont restées vaines si l'on juge par les chiffres. En effet, malgré les différents dispositifs mis en place, le taux de chômage est resté élevé. Au niveau national, il était de 29,77% en 2000 pour se réduire de 2,47 points en 2001, selon l'ONS. Dans la wilaya de Béjaïa, le taux de chômage est alarmant en dépit de la baisse appréciable de 8 points enregistrée entre 1997 et 2001. Ce taux est passé de 38% entre 1997 et 1999 à 31% en 2000 et 30% en 2001. En plus de l'échec à réduire le nombre de chômeurs, le traitement actuel du problème présente d'autres lacunes, que nous résumons en quelques points.

4.1. Augmentation des coûts du chômage

Le coût que le chômage représente pour la société peut être économique, dans le sens où la précarisation croissante et les incertitudes professionnelles, modifient considérablement les comportements des ménages en termes de consommation et d'épargne. La généralisation du chômage obère la confiance des salariés en l'avenir et les dissuade de prendre des décisions qui supposent une stabilité professionnelle, ce qui à son tour peut constituer une entrave à la relance économique et à la création d'emplois. Le chômage présente aussi des coûts directs et indirects pour la nation. Le coût direct recouvre les frais d'indemnisation versés par la CNAC, les primes de départ volontaire ou encore les retraites anticipées^[10]. Quant au coût indirect, il s'agit surtout du manque à gagner pour l'économie (chute des rentrées fiscales assises sur les salaires et la consommation, les richesses non créées) en raison de l'immobilisation d'une partie de la population active. Ensuite, le travail n'est pas juste une source de revenu, il représente également un besoin psychologique pour l'individu et l'épanouissement de sa personne. C'est la raison pour laquelle le chômage est très mal vécu par ceux qui en sont victimes. Le chômage ou tout simplement la menace qu'il représente pour les salariés, suffisent pour conduire ces derniers à des actes dramatiques (suicide).

4.2. Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi

Certaines des solutions proposées au chômage ne font qu'aggraver son taux. En effet, il est fréquent qu'un accroissement des offres d'emploi, même temporaires, suscite une demande d'emploi supplémentaire^[11].

Plus précisément, elle relève une demande potentielle (sous-emploi caché, pseudo-inactifs) découragée jusqu'alors par la situation générale du marché du travail. A Béjaïa, nous avons noté que le traitement social du chômage a généré une demande d'emploi inexistante auparavant. Des femmes au foyer, des jeunes – des deux sexes – sans formation, qui ne faisaient aucun effort pour trouver du travail, deviennent tout à coup intéressés par un emploi et s'inscrivent auprès des services concernés de leur commune. Cependant, beaucoup de ces personnes

n'acceptent pas n'importe quelle proposition de travail, et voudraient un poste dans l'administration. Or un chômeur est par définition une personne qui n'a pas de travail et qui en cherche un. De plus, une personne vraiment dans le besoin ne fait pas la fine bouche lorsqu'une opportunité d'emploi s'offre à elle.

4.3. Une approche erronée

L'approche adoptée pour solutionner le problème du déficit en emplois est erronée, ce que nous pouvons illustrer à travers une des mesures proposées à cet effet. Le dispositif professionnel d'insertion des jeunes (DPJI) est une idée que les collectivités locales sont chargées de mettre en oeuvre. Il s'agit pour elles de trouver des occasions d'emploi pour des jeunes sur une période de 6 à 12 mois, en mettant sur pieds des chantiers d'utilité publique ou en les plaçant dans les différents services de l'administration locale et organismes d'Etat. Ces activités sont rémunérées au SMIG de 1991, soit 2.500 dinars.

Ce type d'initiative est une perte de temps et d'argent, car très souvent, les jeunes n'apportent pas de contribution appréciable à l'organisme qui les recrute, néanmoins, ils se présentent pour justifier leurs indemnités de fin de mois. En revanche, il existe des domaines où des besoins réels en main d'œuvre sont exprimés mais ces postes ne sont jamais pourvus. C'est ce nous avons remarqué notamment à l'université de Béjaïa. La majorité des jeunes recrutés ont suivi des formations d'agents de saisie, de techniciens en informatique et viennent en général acquérir une expérience et peaufiner leur bagage. Cependant, des besoins importants existent en matière d'agents d'entretien et de nettoyage, mais ne sont pas satisfaits en totalité.

Il serait plus rentable pour la société d'utiliser les fonds disponibles pour créer de véritables postes de travail là où ils sont nécessaires et arracher en prime quelques centaines de jeunes au chômage de façon définitive, au lieu d'employer des milliers de personnes qui feront semblant de travailler pour justifier un salaire inférieur à SMIG. Plus grave encore, le chômeur se portera encore plus mal en retournant à l'oisiveté après quelques mois de travail qui lui ont donné de faux espoirs.

4.4. L'incitation à la paresse

Une autre forme d'occupation pour les jeunes qui se développe est celle de gardien de parking. Par parking, il faut comprendre n'importe quel espace au bas des immeubles d'habitation, devant les banques, les marchés, les administrations..., bref, tout espace vague où un véhicule peut stationner. Ce genre d'emploi doit être réservé aux personnes souffrant d'un handicap et aux personnes âgées. Proposer un tel emploi à des jeunes en bonne santé, c'est les inciter à la paresse et inhiber tout esprit d'initiative et de créativité. Une société rationnelle ne doit pas se satisfaire de tels expédients dissipateurs. En outre, l'approche actuelle incite les personnes à la recherche d'emploi à adopter un comportement passif, dans le sens où elles attendent que l'Etat leur procure un poste de travail. Les chômeurs ne font pas grand chose pour

cultiver leur employabilité, c'est-à-dire améliorer leur capital intellectuel, leur savoir-faire, leurs capacités à s'adapter à des situations nouvelles et l'apprentissage d'autres tâches ou encore proposer elles-mêmes des idées pour lancer une activité quelconque.

Pour toutes ces raisons, les différents dispositifs et structures mis en place pour venir en aide aux chômeurs et promouvoir l'emploi, restent vains devant l'ampleur du chômage. La persistance d'un chômage élevé, conduit à son tour au développement des activités informelles. C'est ce que nous avons observé dans la wilaya de Béjaïa.

5. L'emploi informel^[12] à Béjaïa

La régression du niveau de vie suite à la crise économique que vit le pays, l'incapacité du système de production étatique à fournir des postes de travail en nombre et la marginalisation du secteur privé, ont poussé les groupes vulnérables à changer leur comportement vis-à-vis du travail. On note notamment :

- une recrudescence du travail des enfants ;
- une demande d'emploi plus accrue de la part des femmes, même celles sans aucune qualification ;
- une multiplication des petits boulots et de l'emploi informel.

Nous avons voulu en savoir plus sur les activités les plus exercées, les raisons qui poussent les gens à les choisir et leur apport pécuniaire. Comme ces données échappent à l'outil statistique national^[13], nous avons décidé d'enquêter auprès d'un échantillon des travailleurs de l'informel de la wilaya.

Ne disposant pas de moyens logistiques nécessaires, nous avons limité notre échantillon à 500 personnes. Comme prévu, il était difficile de soutirer l'information voulue aux personnes qui travaillent au noir. Il s'agit d'un sujet très sensible, sur lequel les gens ne livrent pas facilement l'information, craignant d'avoir à faire au fisc, à l'inspection du travail ou tout autre service de contrôle. Pour contourner cette difficulté, nous avons procédé par personne interposée, et sollicité des étudiants et collègues afin de distribuer les questionnaires dans leur entourage.

Le formulaire (annexe 1) est constitué de trois parties. Une première partie comporte des questions d'ordre général, son objectif étant de situer la catégorie de personnes qui exerce une activité informelle. La seconde partie s'adresse aux personnes qui ont déjà travaillé dans le secteur officiel ou y travaillent toujours et exercent en parallèle une activité non déclarée. Enfin, la dernière partie et qui nous intéresse au premier chef, porte sur les activités informelles exercées. Notons que l'enquête a couvert 11 des 19 daïra que compte la wilaya et 20 des 52 communes. Nous avons veillé à ce que les communes considérées couvrent le territoire de la wilaya en représentant à la fois les villes, la campagne, la zone côtière et la zone intérieure. A présent, nous résumons les résultats auxquels nous avons abouti.

5.1. Données générales

Les réponses à la première partie du questionnaire nous ont permis d'obtenir les données générales suivantes concernant les personnes qui exercent une activité informelle:

1. La structure par âge des travailleurs du secteur informel indique que plus de 69 % ont entre 25 et 35 ans, avec un poids important des 25/35 ans (plus de 50 %). Les personnes âgées entre 35 et 45 ans représentent 15,15 % et celles ayant entre 46 et 55 ans constituent 10 % de l'échantillon. Ces données confirment que le chômage des jeunes est important.

2. Nous avons relevé que plus de 81 % des travailleurs informels sont de sexe masculin. Cette prédominance des hommes s'explique par le fait que les femmes exercent plutôt leurs activités à domicile, et il n'est pas aisé de les toucher.

3. La situation patrimoniale des personnes interrogées indique l'importance du poids des célibataires, 64,7 % des personnes questionnées contre 29,41 % de mariés. Ces chiffres indiquent la tendance au relèvement de l'âge du mariage, en raison du chômage et de la difficulté d'accéder au logement.

4. Les réponses à la question sur le niveau d'études révèlent que 27,2 % des personnes sondées ont un niveau secondaire et 21,6 % ont un niveau moyen. La formation professionnelle et le niveau primaire sont à égale importance avec respectivement 16 et 15,2 %.

5. Plus de la moitié (51,26 %) des personnes questionnées a quitté l'école sans aucun diplôme. Pour le reste, les personnes détenant un diplôme de technicien supérieur représentent 1/5 de l'échantillon et celle sortant avec des diplômes universitaires constituent 5,88 % de l'échantillon.

5.2. L'expérience dans le secteur officiel

A la question «Avez-vous déjà occupé un poste dans le secteur officiel ?», plus de la moitié des personnes questionnées (53,78 %) répondent non. Les 46 % répondant par l'affirmatif se répartissent entre celles qui ont perdu leur emploi et celles qui continuent à travailler. Ces dernières sont employées dans le secteur public pour 72,72 % et le secteur privé pour 23,63 %. La répartition par secteur économique indique que le BTP occupe 16,36 %, l'Administration 14,54 % le transport 5,45 %. Ces données sont corroborées par celles relatives au poste occupé. En effet, 14,54 % travaillent comme manœuvre, 7,27 % comme maçon, 7,27 % comme chauffeur.

5.3. L'emploi informel

Le classement par ordre d'importance des activités informelles les plus exercées donne en premier les métiers du bâtiment (maçon, peintre, marbrier) avec 15,12 %, suivi par les manœuvres et vendeurs avec 13,44 %, les agriculteurs avec 12,6 %, la confection (11,76 %) [14]. Les activités de réparateurs, vendeurs de cigarettes, transporteurs de

voyageurs, représentent environ 5 % des emplois informels. Les activités telles que la coiffure, le gardiennage d'enfants, la préparation de galettes et autres produits dans le cas des femmes; de vendeur de véhicules, location d'appartements, gardien de parkings dans le cas des hommes, représentent ensemble environ 11 % des emplois informels.

Il y a trois principales raisons qui poussent à l'exercice d'un emploi au noir. La première est la perte d'emploi, qui est avancée dans 23,52 % des cas, bien que plus de 46 % des personnes interrogées, affirment travailler dans le secteur officiel. L'explication réside dans le fait que certains travailleurs de l'informel continuent à exercer dans le secteur officiel. Ce qui les incite à s'adonner à une activité supplémentaire est l'insuffisance de leurs revenus (19,32 %), qui constitue la deuxième raison. Enfin, la troisième raison et qui est évoquée par 46,2 % des personnes interrogées, consiste en l'impossibilité d'accéder à un travail dans le secteur officiel. A noter que parmi ceux qui ont perdu leur emploi, 78,57 % ont été victimes de licenciement et seuls 21,42 % ont démissionné.

Les revenus rapportés par le travail au noir varient de 5.000 dinars/mois à plus de 60.000 dinars/mois. Environ 22,68 % de l'échantillon gagne moins de 5.000 dinars, et 26,89 % moins de 10.000 dinars [15]. Les personnes gagnant entre 10.000 et 30.000 dinars représentent 43 % de l'ensemble. Enfin, seuls 7 % des travailleurs interrogés réussissent un revenu supérieur à 30.000 dinars (4,2 % dépassant les 50.000 dinars).

Plus de 71 % des personnes questionnées souhaitent rejoindre le secteur officiel, évoquant des raisons de stabilité et leur volonté d'échapper à la précarité. Ceux qui préfèrent continuer à se terrer avancent plusieurs motifs: soit qu'ils travaillent déjà dans le secteur officiel, qu'ils gagnent mieux leur vie à travers l'activité informelle, qu'ils veulent échapper au fisc, ou encore ils redoutent les difficultés administratives qui entravent le lancement d'une activité officielle. Dans le cas des femmes, les raisons évoquées sont d'ordre familial, la nécessité d'entretenir le ménage ou encore l'absence de diplôme. Pour terminer, nous faisons remarquer que plus de 38 % des personnes interrogées ont démarré leur emploi informel durant la décennie 90 (23,52 % entre 1996 et 1999), et 36,13 % après 2000.

Il existe d'autres activités, notamment celles exercées par les enfants. Nous retenons à ce titre les enfants qui pratiquent le porte-à-porte pour vendre divers produits alimentaires ou articles d'habillement confectionnés à la maison, la pratique de la mendicité, ... En revanche, des activités très développées dans d'autres pays, telles que les cireurs de chaussures, les laveurs de voitures, ... sont tout à fait absentes de la scène.

6. Quelques propositions pour endiguer le chômage à Béjaïa

Réduire l'ampleur du chômage de façon durable nécessite la relance du système de production, ce qui nécessite des fonds importants, des

idées novatrices mais surtout une stratégie d'action. Cette dernière doit intégrer un certain nombre d'éléments :

6.1. Pour une nouvelle approche de lutte contre le chômage

Le problème du chômage persistera aussi longtemps que les responsables continuent dans l'approche erronée qu'ils adoptent par rapport à la question. Ils semblent beaucoup plus préoccupés de trouver le maximum d'emplois pour occuper le plus grand nombre de personnes possible, se souciant peu de la qualité et de la durée des emplois proposés. Or le problème ne doit pas se poser en ces termes – créer le maximum d'emplois-, il s'agit plutôt comme le note Pascal Salin, d'utiliser au mieux le potentiel humain existant. Dans le même ordre d'idée, Alfred Sauvy écrit «Le but de l'économie ce n'est pas le travail mais la couverture des besoins privés et publics (...) L'idée s'impose donc d'une enquête sur les besoins privés et publics et sur leur conversion en heures de travail de diverses professions, donc en population active, en emploi»^[16].

Détecter et recenser les emplois productifs dans la région dans les diverses branches, et de toutes les richesses capables d'être exploitées, doit constituer la première étape d'un plan de lutte contre le chômage. Seuls de tels emplois, par les nouvelles valeurs qu'ils dégageront, permettront d'une part de rémunérer le travail et le capital, et d'autre part de produire un supplément de valeur, de capacité de financement disponible pour création de nouveaux emplois. C'est seulement de cette façon que le chômage pourra se résorber progressivement. On pose donc aujourd'hui le problème à l'envers lorsque, au lieu d'identifier et de recenser d'abord les emplois créateurs de valeurs, on s'efforce de trouver des financements afin d'offrir aux chômeurs des emplois non productifs. Ces derniers seront incapables de financer par eux mêmes leurs titulaires qui se retrouvent chômeurs dans un délai plus ou moins long. Cet état de fait est typique du dispositif dit ESIL, qui n'est qu'un moyen de distribuer un revenu, sans que des biens et services que ce revenu pourra acheter soient produits. Il semble que les pouvoirs publics se trompent de problème, en croyant avoir un problème de chômage de type keynésien, car en Algérie, le chômage ne résulte pas d'une insuffisance de la demande. En fait, la demande exprimée pour tous les biens et services dépasse l'offre et les pouvoirs publics font appel aux importations pour satisfaire une partie de cette demande.

6.2. Les créneaux à exploiter

En passant en revue les différentes propositions des responsables pour endiguer le chômage à Béjaïa, l'observateur est amené à croire qu'il n'existe aucune activité productive à développer, aucune ressource digne d'être exploitée ou une richesse à mettre en valeur dans la wilaya. Déjà dans les années 70, on a renié à la région la possibilité de construire son essor en développant ses propres ressources et on a lié son destin au bois, au jute, aux matières grasses qui viennent à mille lieux de ses rivages. Pendant ce temps, les richesses locales étaient polluées et gaspillées par l'action des hommes inconscients et érodées

sous l'effet des agents naturels. Cette démarche n'était pas spécifique à Béjaïa, mais ce fût également le cas d'autres régions du pays. Le responsable de la situation était la stratégie de développement adoptée. Celle-ci n'accordait pas l'intérêt mérité au développement local et mettait plutôt l'accent sur la réalisation de grands projets d'envergure nationale et même internationale.

Pour peu que l'on s'intéresse à chaque région, notamment celle de Béjaïa, on pourra voir que plusieurs activités pourraient contribuer efficacement à solutionner le problème du chômage tout en augmentant l'offre de produits sur le marché. C'est le cas de la pêche[17]. En effet, les possibilités du secteur sont énormes et ne demandent qu'à être exploitées. D'ailleurs, les responsables les reconnaissent et commencent à s'y intéresser. Ils ont lancé en 1997, l'idée de l'extension du port de pêche et de son aménagement et l'installation de 40 cases de pêcheurs ainsi que le renforcement de la flottille. La concrétisation de ces programmes contribuerait à une création appréciable d'emplois directs et indirects, dans la pêche et les activités annexes. Nous pensons aux unités de réparation et d'entretien des embarcations, l'approvisionnement en pièces de rechange – qui semble poser problème aux pêcheurs actuellement-, au conditionnement et à la commercialisation des produits de la pêche ...

La région recèle également des capacités indéniables en aquaculture. Les embouchures des oueds et estuaires, sont des endroits indiqués pour pratiquer l'élevage d'espèces aussi variées que le loup, la daurade, le mullet, l'anguille. En outre, les longues côtes procurent les possibilités de pratiquer l'élevage des espèces marines telles que les moules et les huîtres. Ces prédispositions sont réelles, et prises au sérieux par le Centre National d'Etudes et de Documentation pour la Pêche et l'Aquaculture, qui tente de déterminer avec plus de précision les capacités des différents sites.

Mettant en application l'idée de recenser d'abord les besoins des citoyens en biens et services, nous remarquerons qu'à Béjaïa plusieurs créneaux pour occuper les jeunes restent inexploités. Ainsi, les parents qui travaillent se trouvent souvent confrontés au problème de gardiennage des enfants en bas âge. La création de crèches et même de services de gardiennage à domicile rendra un énorme service à ces ménages et occupera des dizaines de jeunes. Un autre domaine quasiment inexploité est celui du service de dépannage et réparation de l'appareillage électroménager, en particulier la prestation de ces services à domicile. Un fer à repasser, un moulin à café, ... sont souvent des produits bon pour la poubelle au moindre problème. Quant aux appareils plus lourds, (machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières...), il est pratiquement impossible de décider le réparateur à se déplacer ; il préfère travailler dans son atelier, sans penser aux désagréments et problèmes que pose le transport de ce type de produits. Ce que nous voulons illustrer par cet exemple, est que même si une activité existe, il est toujours possible de faire mieux ou de faire différent.

Il y a lieu aussi d'envisager des efforts particuliers en faveur des campagnes et penser à valoriser le travail agricole[18]. Les efforts,

dans le cas de Béjaïa, doivent se concentrer sur l'arboriculture. L'Etat peut encourager des jeunes à lancer leur propre exploitation, reprendre des exploitations familiales et même défricher de nouvelles terres. Il nous semble qu'il faut commencer par revaloriser le travail de la terre dans le milieu des jeunes à travers de larges campagnes d'information pour faire connaître les différentes possibilités d'investissement dans ce secteur (apiculture, aviculture, arboriculture, ...). Il faut ensuite penser à la vulgarisation et la formation pour les besoins du secteur, en introduisant par exemple un cycle de formation de techniciens dans les différentes sous branches de l'agriculture.

6.3. Améliorer le niveau de la formation

Nous avons noté que les centres de formation professionnelle continuent à produire pour des secteurs qui sont déjà saturés, alors que d'autres secteurs, tels que l'agriculture et la pêche, souffrent de l'absence de formation. A titre indicatif, le secteur de la pêche occupe une population dont la moyenne d'âge est de 35 ans. Cependant, mis à part les patrons (au nombre de 99) et les 23 mécaniciens qui sont tous diplômés, 90% des 573 marins sont non qualifiés. Ceci rend difficile la maîtrise des techniques modernes de la pêche et d'exploitation de tous les gisements halieutiques de la région. En revanche, les jeunes diplômés de la Formation professionnelle dans certaines branches n'arrivent pas à s'insérer dans la vie active, ayant suivi des formations qui s'adressent à des secteurs déjà saturés. C'est notamment le cas des dactylographes, des mécaniciens et réparateurs d'automobiles, des coiffeuses, ou encore des spécialistes en travaux de bâtiment.

6.4. Le financement

En matière de financement, deux règles doivent être observées. Premièrement, les apports de fonds par les pouvoirs publics doivent d'abord bénéficier aux secteurs considérés prioritaires, ce qui n'est pas le cas d'après nos observations. A titre d'illustration, les banques refusent de financer les projets acceptés par l'ANSEJ lorsqu'ils relèvent du secteur de la pêche. En effet, le tableau 6 indique que depuis sa création, l'ANSEJ a traité et avalisé 9 projets relevant du secteur de la pêche. Cependant, aucun de ces projets n'a pu obtenir un accord bancaire, et donc aucun n'a été réalisé. Ceci est une aberration pour au moins deux raisons : la wilaya dispose d'une façade maritime de 100 km et la production actuelle ne couvre qu'environ 60 % de la consommation des habitants. Un autre secteur en souffrance est celui de l'hydraulique, puisque seuls 4 des 8 projets présentés et retenus par l'ANSEJ ont pu décrocher un financement bancaire.

Deuxièmement, il nous semble que la bonification des taux d'intérêt, les exonérations fiscales et les aides diverses dont bénéficient les projets, poussent les jeunes investisseurs à abandonner l'activité une fois la période d'exonération écoulee. Un autre exemple de gaspillage de ressources est relevé dans le secteur de l'agriculture. Toute personne détenant une carte de la chambre d'agriculture de wilaya peut obtenir des semences, des plants d'arbres fruitiers, ... à titre gracieux en plus de la couverture des frais d'entretien nécessaire pour mener à bien la

production. Cependant, les responsables ne font aucun suivi des opérations pour s'assurer que les bénéficiaires de toutes ces aides et facilités investissent réellement dans le secteur de l'agriculture. Très souvent, les aides sont détournées pour d'autres usages et les cultures abandonnées en cours de route.

Conclusion

En guise de conclusion nous pouvons retenir que :

1) Le chômage est un problème sérieux dont les conséquences affectent l'individu et l'économie et il est à l'origine des tensions sociales. Pour toutes ces raisons, les pouvoirs publics doivent s'y intéresser et trouver des solutions.

2) Le traitement social du chômage est nécessaire pour prendre en charge les vieux et les handicapés, il est aussi nécessaire à court terme, pour venir en aide à ceux qui se retrouvent soudain privés de leur travail et de leur source de revenu. Cependant, il est impératif de mener en parallèle des actions en vue de stimuler les initiatives privées et d'en finir avec l'assistanat auquel les Algériens sont habitués.

3) A Béjaïa, l'enquête a révélé que la persistance d'un chômage élevé pousse les jeunes à exercer une activité informelle. Il s'agit en général de jeunes, de sexe masculin, recherchant un premier emploi.

4) Lorsqu'elle est l'œuvre de personnes démunies, l'activité informelle est – d'un point de vue social – appréciable, car elle constitue le seul rempart contre la pauvreté et la misère et un substitut au système de protection social officiel; Cependant, il arrive que l'activité au noir soit l'œuvre de personnes aisées qui exploitent un capital liquide ou immobilier, sans contribuer au budget de l'Etat, chose contre laquelle il faut lutter.

5) Des possibilités de création d'emploi existent pour peu que les pouvoirs publics se décident à tirer profit des énormes ressources et richesses de tout genre que recèle la wilaya (pêche, agriculture, tourisme, ...). Un effort est aussi à déployer dans le domaine de la formation afin de l'adapter aux secteurs économiques. En outre, il importe de mettre en œuvre un meilleur suivi des projets bénéficiant de l'aide de l'Etat pour empêcher de dilapider les fonds publics.

6) La stratégie de développement adoptée jusqu'à présent et le peu de cas qui est fait du niveau local de décision sont en grande partie responsables du niveau élevé de chômage que vit le pays. Il est donc temps pour les responsables de revoir leur approche et d'accorder plus d'intérêt aux régions. Celles-ci ont une meilleure connaissance de leurs richesses et de leurs difficultés, et sont par conséquent mieux placées pour favoriser le développement local. En bref, les pouvoirs publics doivent se contenter de tracer les grandes lignes de la stratégie de développement et laisser plus de liberté dans la gestion du développement local aux régions.

Références bibliographiques

BARRE R. & AUTRES, 1987. «*Vaincre le chômage*», les éditions de l'épargne, Paris.

HENNI A. 1991. «*Essai sur l'économie parallèle, cas de l'Algérie*», ENAG, Alger.

DRANCOURT M. & ROQUES G. 1978. (sous la direction de), «*Pour une nouvelle approche de l'emploi*», Paris.

BOUKELLA M. & MEZAACGE A. 1997. «*Ajustement structurel et politiques sociale : cas de l'Algérie*», Alger.

NASHASHIBI K. & AUTRES, 1998. «*Algérie: stabilisation et transition à l'économie de marché*», FMI, Washington.

ECOTECHNICS. 1997, «*L'année économique et sociale 1997 en Algérie*», ANEP, Rouiba.

MUSETTE S. & HAMMOUDA N. E. 1998. «*Evaluation des effets du PAS sur le marché du travail en Algérie*», in Les cahiers du CREAD, n° 46/47, Alger.

BELATTAF M. «*Analyse et évaluation de la micro-entreprise de Béjaïa dans la création d'emploi à travers la triple dynamique: sectorielle, spatiale et bancaire*», Colloque international du CREAD sur «*Gouvernance et développement de la PMI-PME*», Alger du 23 au 25 juin 2003.

CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1997. «*Projet de rapport sur la conjoncture du premier semestre 1997*», Alger.

HOLCMAN R. 1997. «*Chômage*», in *Découverte de l'économie, Cahiers français*, n° 279.

FMI, «*Algeria : selected issues and appendix*», *Country report n° 30/68 et n° 03/69, march 2003*.

MINISTÈRE DES FINANCES. 2002. «*La situation économique et financière à fin 2001*», avril. *Echos de la Soummam, juillet 1997, wilaya de Béjaïa*.

DPAT DE BÉJAÏA, *Béjaïa en quelques chiffres*, éditions 1983, 1985, 1993, 1999, 2001 & 2002.

DONNÉES DE L'ANSEJ, ANTENNE DE BÉJAÏA, de 1997 à 2002.

CNES. 1999. «*Avis relatif au plan national de lutte contre le chômage*», *Journal Officiel n° 30, du 25 avril 9*.

CAISSE NATIONAL D'ASSURANCE CHÔMAGE (CNAC), antenne de Béjaïa.

Annexe

Université de Béjaïa
Faculté des sciences économiques et de droit

Enquête sur le travail informel à Béjaïa

A) Généralités

- 1 – Age :
- 2 – Sexe : Masculin Féminin
- 3 – Situation matrimoniale : Célibataire Marié Autre
- 4 – Commune de résidence :
- 5 – Niveau d'études : Aucun Primaire Moyen
 Secondaire Supérieur Formation professionnelle
- 6 – Avez-vous un diplôme ? Oui Non
- Si oui précisez la nature :

B) Emploi formel

- 1 – Avez-vous déjà travaillé dans le secteur officiel ?
 Oui Non
- 2 – Si oui, préciser l'organisme employeur
- a) Secteur juridique : Public Privé
- b) Secteur économique :
- Industrie Agriculture
- BTP Administration
- Transport Autres services Profession libérale
- 3 – Quand avez vous été recrutés(année) ?.....
- 4 – Quel poste occupiez vous ?.....

C) Activité informelle

- 1 – Quelle activité informelle exercez-vous ?
- 2 – Pourquoi avez-vous besoin de cette activité ?
- a) Vous avez perdu votre poste de travail, si oui, depuis quand ?.....
- b) Votre salaire n'est pas suffisant
- c) Vous ne trouvez pas un poste dans le secteur officiel
- d) Autres motifs

3 – Si vous avez perdu votre poste de travail, quelle est la raison ?

Vous :

- a) êtes licenciés
- b) avez démissionné

Votre employeur a cessé l'activité*

- 4 – Combien vous rapporte votre emploi informel (approximativement par jour/mois) :
- 5 – Depuis quand avez-vous commencé votre activité informelle ?.....
- 6 – Souhaitez-vous rejoindre le secteur officiel ?
- Oui Non
- Si non pourquoi ?.....

.../...

Merci pour votre aimable collaboration

Notes

[*] Maître-assistante

[1] D'après Musette (1998), au moins 90.000 emplois ont été supprimés entre 1985 et 1987, ce qui équivaut à la moitié des postes créés en 1985/86.

[2] Source : M. Boukella & A. Mezaache, «Ajustement structurel et politiques sociales: cas de l'Algérie», Alger, octobre 1997.

[3] Les projections de ce tableau sont établies sur la base de l'hypothèse d'un accroissement de la population active de 250.000 unités par an. Ensuite, pour établir la relation entre la croissance de la production et de l'emploi, les experts du FMI ont émis deux hypothèses: d'abord celle d'une élasticité forte de l'emploi par rapport à la croissance, puis celle d'une élasticité faible.

[4] Chiffres de la DPAT de Béjaïa

[5] Ce chiffre comprend les services et l'administration.

[6] Ces chiffres sont ceux enregistrés pour les 16 communes prises en charge par l'agence de Béjaïa.

[7] Au niveau national, le nombre des bénéficiaires de l'allocation chômage, en fin de droit s'élevait à 170.468 au 30 avril 2003 (cnac.dz).

[8] L'ANSEJ de Béjaïa est opérationnelle depuis le début de l'année 1997. Les textes régissant les fonds que cette agence met à la disposition des jeunes, prévoient des aides sans intérêt allant de 15 à 20 % du montant de l'investissement et d'importantes bonifications des taux d'intérêt bancaires sont prises en charge par ce même fonds.

[9] Il faut noter que le nombre total correspondant aux dossiers déposés initialement auprès de l'ANSEJ, est de plus 20.000. En outre, le nombre de micro-entreprises financées est souvent inférieur à celui des micro-entreprises qui entrent effectivement en exploitation. Par conséquent, le nombre d'emplois créés est certainement inférieur aux 7.425 indiqués.

[10] A titre d'exemple, le rapport du CNES 1999, indique qu'au 30 septembre 1997, la CNAC prenait en charge 98.464 personnes au titre de l'assurance chômage et 34.254 au titre de la retraite anticipée. Au 30 avril 2003, la CNAC versait des indemnités de chômage pour 183.698 personnes (cnac.dz).

[11] Le phénomène du travailleur additionnel qui apparaît lorsque les perspectives du marché du travail sont bonnes.

[12] Nous entendons par travail informel toute activité exercée dans une entreprise, dans la rue ou à domicile à condition que l'acteur ne paie pas d'impôt et ne cotise pas à la sécurité sociale.

[13] L'inspection du travail présente quelques chiffres sur la base des infractions relevées sur le terrain. Mais ces chiffres sont incomplets. Nombreuses sont les infractions commises par les employeurs privés et échappant au contrôle des inspecteurs du travail, et de nombreuses activités sont exercées au sein du domicile ou des locaux inaccessibles aux inspecteurs, tout comme d'ailleurs les jeunes qui exercent dans la rue.

[14] C'est le métier exercé par les femmes très souvent sans diplôme et à domicile.

[15] Ce qui signifie que 50% des travailleurs au noir touche moins que le nouveau SMIG.

[16] Repris in Raymond Barre, et all. «Vaincre le chômage» p.

[17] Les potentialités halieutiques sont exploitées à 25 % en raison de l'absence d'infrastructures et du manque de formation des marins.

[18] Des produits dont vivaient nos aïeux, comme l'huile d'olive et les figues, commencent à se faire rares. Les dattes ne sont plus à la portée de la population alors que si ce secteur bénéficie de l'intérêt qui lui est dû, il aurait contribué à faire gagner des devises au pays.